

**Décision n° CODEP-DIS-2020-026024 du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 14 mai 2020 modifiant la décision n° CODEP-DIS-2019-017532 du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 22 mai 2019 portant nomination des membres de la Commission nationale d'agrément des organismes habilités à procéder aux mesures de l'activité volumique du radon**

Le président de l'Autorité de sûreté nucléaire,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1333-3 et R. 1333-36 ;

Vu le code de l'environnement, notamment son article L. 221-7 ;

Vu la décision n° 2009-DC-0134 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 7 avril 2009 modifiée fixant les critères d'agrément des organismes habilités à procéder aux mesures de l'activité volumique du radon, la liste détaillée des informations à joindre à la demande d'agrément et les modalités de délivrance, de contrôle et de retrait de l'agrément, notamment son article 15 ;

Vu la décision n° CODEP-DIS-2019-017532 du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 22 mai 2019 portant nomination des membres de la Commission nationale d'agrément des organismes habilités à procéder aux mesures de l'activité volumique du radon,

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

L'article 1<sup>er</sup> de la décision du 22 mai 2019 susvisée est modifié ainsi qu'il suit :

1° à l'alinéa 4, les mots : « Mme Pauline GUICHANE-RAMELET » sont remplacés par les mots : « M. Nicolas MICHEL » ;

2° aux alinéas 24 et 25, les mots : « M. Stéphane COLLE » et « M. Olivier LEMAITRE » sont remplacés respectivement par les mots : « Mme Catherine NAULEAU » et « Mme Marie-Laure RIBETTE » ;

3° à l'alinéa 28, le mot : « Bretagne » est remplacé par les mots : « Nouvelle-Aquitaine ».

## **Article 2**

Le directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Fait à Montrouge, le 14 mai 2020

Pour le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire  
et par délégation,  
la directrice générale adjointe,

Signé par :

**Anne-Cécile RIGAIL**